



Edingensesteenweg 196  
1500 Halle, Belgium

Halle, le 30 août 2021

Dans le cadre de la loi du 1er avril 2007 sur les offres publiques d'achat, le Conseil d'administration a reçu la notification suivante en date du 26 août 2021 de la part de KORYS SA.

Etablissements Fr. Colruyt SA  
Att. Conseil d'Administration  
Edingensesteenweg 196  
1500 HALLE

Halle, le 26 août 2021

Concerne: *Communication d'un accord d'action de concert en vertu de l'art. 74 de la Loi du 1<sup>er</sup> avril 2007- Actualisation.*

Chers membres du Conseil d'Administration,

En application de l'article 74 § 7 et § 8 de la Loi du 1er avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition (la "Loi"), nous vous avons communiqué le 18/02/2008 qu'au 1er septembre 2007, plusieurs parties agissant de concert détenaient conjointement plus de 30 % des titres avec droit de vote émis par la S.A. Etablissements Fr. Colruyt (la "Société").

Veillez trouver ci-après une actualisation au 26/08/2021 des différentes participations conformément à l'article 74 § 8 de la loi précitée.

La présente notification vous est envoyée au nom et pour compte de toutes les parties agissant de concert.

Les parties concernées par l'action de concert et leur participation respective sont les suivantes:

Parties concernées	Situation au 27/08/2020	Situation au <b>26/08/2021</b>
Korys SA	68.811.959	<b>68.812.959</b>
Korys Investments SA	1.435.520	<b>1.435.520</b>
Sofina SA	3.765.115	<b>2.332.064</b>
Etablissements Fr. Colruyt SA	2.799.868	<b>2.828.421</b>
Korys Business Services I SA	1.000	<b>1.000</b>
Korys Business Services II SA	1.000	<b>1.000</b>
Korys Business Services III SA	1.000	<b>1.000</b>
La fondation de droit suisse Stiftung Pro Creatura	146.755	<b>146.755</b>
Impact Capital SA	60.000	<b>60.000</b>
Des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3% des titres avec droit de vote de la société)	8.709.175	<b>8.527.097</b>
Total	85.731.392	<b>84.145.816</b>

La SA Etablissements Fr. Colruyt est réputée agir de concert en application de l'article 3 §2 de la Loi.

Le nombre d'actions concernées par l'action de concert s'élève donc à 84.145.816, soit 61,80 % des actions émises de la Société au 26 août 2021 (136.154.960).

Chaîne des entreprises contrôlées :

- La SA Korys est contrôlée par Stichting Administratiekantoor Cozin.
- La SA Ets Fr. Colruyt est contrôlée par la SA Korys.
- La SA Korys Investments est contrôlée par la SA Korys.
- Les SA Korys Business Services I, SA Korys Business Services II et SA Korys Business Services III sont contrôlées par SA Korys.
- Stiftung Pro Creatura, fondation de droit suisse et la SA Impact Capital sont contrôlées par des personnes physiques (qui détiennent directement ou indirectement moins de 3 % des titres avec droit de vote de la société).
- La SA Sofina est contrôlée par les sociétés du consortium composé de la SA Union Financière Boël, de la SA Société de Participations Industrielles et de la SA Immobilière du Centre.
- En vertu des accords existants, l'accord d'action de concert entre les membres de la famille Colruyt et apparentés et Colruyt Group, d'une part, ainsi que la SA Sofina, d'autre part, prendra fin au plus tard à la fin septembre 2021. Ce qui n'affecte toutefois pas l'accord d'action de concert entre les membres de la famille Colruyt et apparentés.

Toutes les informations mentionnées dans cette lettre concernent la situation au 26 août 2021.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Les parties à l'accord d'action de concert:

la SA KORYS, également au nom des parties à l'action de concert



Jef Colruyt  
Président du Conseil d'Administration